

#3 - Juillet 2026

À la une

Moustique tigre : les bonnes pratiques !
Prenez garde à la sève du figuier



Prévenir le développement du moustique tigre

Deux cas autochtones de dengue ont été signalés en Occitanie. Ce sont les premiers cette année en France métropolitaine.

Il s'agit de personnes ayant présenté des symptômes sans avoir voyagé



Soyez vigilants lors de la récolte des figes

On retrouve de nouveau les furocoumarines ! Ces agents phototoxiques redoutables, nous en avons déjà parlé dans cette newsletter à plusieurs reprises, notamment en lien avec la fameuse

récemment dans une zone où circule le virus.

Le moustique tigre *Aedes albopictus* est maintenant implanté dans notre région (65 communes colonisées à ce jour, dans les 5 départements) et lutter contre sa prolifération est indispensable.

C'est un moustique qui se déplace sur de courtes distances (150 mètres maximum). Donc en adoptant de bonnes pratiques dans votre jardin, vous participez à votre protection individuelle mais aussi à celle du collectif !

Pour pondre, il a besoin de petits volumes d'eau (coupelles, jeux extérieurs, ...). En vidant tous ces contenants chaque semaine, vous l'empêcherez de se reproduire.

Suivez les gestes simples à mettre en place dans votre jardin en cliquant sur la fiche ci-après. Et surtout : parlez-en autour de vous !

Plus d'informations sur le site de l'Agence régionale de santé : [Moustique tigre Aedes albopictus](#) | [Agence régionale de santé Pays de la Loire](#)

Chek-list des bonnes pratiques
Moustique-tigre

[Berce du Caucase](#) qui provoque de graves brûlures.

Et bien sachez que ces métabolites, activés par les rayons UV et responsables d'irritations, de rougeurs, voire de brûlures importantes, sont également présents dans la sève... du figuier !

Ainsi, la cueillette de ses fruits, s'effectuant en plein été, représente une période à risque. Dès lors, il convient de porter des gants pour vous protéger. Visage, décolleté et avant-bras sont également des zones potentiellement plus exposées, soyez prudents ! En cas de contact direct de la sève avec votre peau ou vos yeux : rincez immédiatement à l'eau claire, puis stoppez toute exposition au soleil. Si des symptômes de brûlures surviennent, consultez un médecin.

Soyez également prudents lors des tailles ou du jardinage.

Bien qu'il existe des réactions croisées sève-fruit, ces phytophotodermatoses sont néanmoins à distinguer des allergies liées aux fruits (engendrées par d'autres mécanismes).

Informations complémentaires

Les pollens en région

Suivez en temps réel le risque pollinique en région Pays de la Loire sur les sites <https://www.airpl.org> et <https://www.alertepollens.org>

Réussir à se défaire de la Berce du Caucase

Site indemne de Berce à Laval (53)

Les premières observations de pieds de Berce du Caucase à Laval, en bordure de la Mayenne, remontent à 2014.

La difficulté liée au site résidait, d'une part, des imposants cailloux et rochers formant l'enrochement de la berge. Et d'autre part, au milieu aquatique constitué par la rivière La Mayenne, favorable à la dispersion des graines.

En proximité directe du halage, milieu ouvert et public, la présence de cette plante nuisible à la santé humaine représentait un risque d'exposition important des promeneurs et des sportifs.

Des actions d'arrachage ont été mises en place très rapidement par les services de la ville de Laval, couplées à des suivis annuels.

À ce jour, après plusieurs années d'absence constatée de l'espèce, ces suivis vont maintenant pouvoir s'espacer.

Une belle réussite pour ce site, l'espèce étant en voie d'éradication !



La vie de Polleniz

Actions en région

Ambrosies et Berce du Caucase

Des visites de terrain pour diagnostiquer d'anciens signalements issus de base de données de partenaires (sans photo) sont toujours en cours.



Contacts

Informations espèces à enjeux de santé humaine

biodiv.sante@polleniz.fr

Coordination Ambrosie – Berce du Caucase

Francine GASTINEL

francine.gastinel@polleniz.fr - 06 09 85 18 10

Antennes départementales POLLENIZ

(44) 02 40 36 83 03

(49) 02 41 36 76 21

(53) 02 43 56 12 40

(72) 02 43 85 28 65

(85) 02 51 47 70 61

polleniz@polleniz.fr

Autres sources d'informations

[Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine](#)

[Observatoire des ambrosies](#)

[Observatoire des chenilles processionnaires](#)

[Plantes-risques](#)

[Air Pays de la Loire - surveillance pollens](#)

[AtmoFrance](#)

[ARS - Pays de la Loire](#)

[Bulletins de Santé du Végétal - Pays de la Loire](#)

Polleniz

Veellage du Bois de la Noue 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Contactez-nous par mail communication@polleniz.fr

La newsletter Biodiv&SANTÉ est une publication de l'association Polleniz.

Clause de non-responsabilité : Polleniz s'efforce de diffuser des informations exactes et procède aux corrections nécessaires dès que des erreurs sont signalées. Cependant elle ne peut être en aucun cas tenue responsable du contenu informationnel de ce document.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.



[Se désinscrire](#)